

Réf: Dossier N° 065581

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SALAM TRANSPORT ROUTIER INTERNATIONAL
» en abrégé « SATRI »

Siège social Abidjan, Marcory, REMBLAIS, Lot 130, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALAM TRANSPORT ROUTIER
INTERNATIONAL » en abrégé « SATRI »

Objet :

- TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES
- TRANSPORT DE MINERAIE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, REMBLAIS, Lot 130, Ilot 11

Dirigeant(s) : M DIAO SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-08382 du 27/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41598/GTCA/RC/2021 du 27/12/2021

